



BUXEROLLES JUDO
86180 BUXEROLLES
06-81-57-19-94

Buxerolles,
Le 19 avril 2018

Madame, Monsieur,

BUXEROLLES JUDO a le plaisir de vous inviter pour son septième tournoi du lundi de Pentecôte, qui aura lieu :

**LE LUNDI 21 MAI 2018
AU GYMNASSE Colette BESSON
DE BUXEROLLES**

- Chaque enfant sera récompensé pour sa participation.
- Vous trouverez ci-joint le règlement relatif à cette animation.
- Les frais d'inscription ont été fixés à **3 euros** par enfant.
- Les inscriptions devront être faites sur l'**Extranet fédéral** (au plus tard le 19 Mai 2018)
- Les arbitres et/ou commissaires sportifs de club seront les bienvenues à l'occasion de cette animation. (le bon déroulement de celle-ci peut en dépendre...)

Nous vous remercions de bien vouloir nous renvoyer le « coupon-réponse de participation » joint au règlement avant le **19 MAI 2018**.

Salutations sportives.

Pour la section JUDO
Philippe BRUNETEAU

TOURNOI DU LUNDI DE PENTECÔTE

BUXEROLLES JUDO

LUNDI 21 MAI 2018

1/ PUBLIC CONCERNE

- **Sous-Poussins(es) : 10/11** Randori éducatif
- **Poussins(es) : 08/09** Randori

2/ FORMULE DE LA COMPETITION

- Par poule de 3, 4 ou 5 de catégories d'âge et de poids.
- En fonction du nombre de filles engagées et dans la mesure du possible, les Féminines se rencontreront séparément des Masculins.

3/CATEGORIE DE POIDS

- Les enfants seront regroupés par poules morphologiques de 3, 4 ou de 5.

4/ TEMPS DES COMBATS

- **Sous-Poussins(es) :** 1 mn (le **IPPON** arrête le combat)
- **Poussins(es) :** 1 mn 30 s (le **IPPON** arrête le combat)

5/ ARBITRAGE & TEMPS D'IMMOBILISATION

- Les règles d'arbitrage FFJDA en vigueur seront appliquées
- En cas d'égalité, pas de décision.

	Valeur des points		Temps d'immobilisation
Ippon :	10 pts	20"	Ippon
Waza-ari :	7 pts	10" à 19"	Waza-ari

6/ ORGANISATION

- Dans un souci d'équité et pour un bon déroulement de l'animation, il sera demandé aux clubs participants de fournir des **commissaires Sportifs et/ou des arbitres de club** (Jeune ou Parent).
- Une boisson et un sandwich offerts aux arbitres et commissaires sportifs de votre club.

7/ INSCRIPTION PREALABLE

- Les inscriptions devront être faites sur l'**Extranet fédéral** (au plus tard le 19 Mai 2018)
- **3 € par participant** (veuillez nous signaler par mail, si le règlement s'effectuera par chèque de club ou paiement individuel) – **Payable le jour même** -

8/ RECOMPENSES

- Médailles pour tous les participants
- Coupe pour tous les clubs avec un minimum 3 combattants : (10 points => 1° / 7 points => 2° / 5 points => 3° / 3 points => 4° / 2 points => 5° - 10 points => arbitre ou commissaire sportifs (uniquement 5 seront comptabilisés))

Pour une bonne organisation et dans un souci de gain de temps, votre réponse, quant à votre participation ou non, et l'inscription via l'Extranet Fédéral doivent impérativement être effectué au plus tard

le 19 Mai 2018.

